

**DELIBERATION
DU CONSEIL SYNDICAL**

20170010

Séance du 04 avril 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril à 20 heures 30, le Conseil syndical du SIEA de la Mercantine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BLASER Michel

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 6

Présents : 6

Absents : 0

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BLASER Michel, M. BONIN Philippe, Mme FORESTIER Catherine, M. GAY Pierre, M. LACROIX Régis, M. RENAUD Marcel

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. RENAUD Marcel

Date de convocation

27/03/2017

OBJET : travaux - dossier de zonage d'assainissement

Date d'affichage

05/04/2017

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

05/04/2017

et publication du :

05/04/2017

Monsieur le Président présente aux délégués le dossier de zonage d'assainissement réalisé sur les 2 communes (Maisod et Charchilla) par le cabinet ABCD géomètres et les deux scénarios proposés au syndicat.

Après en avoir délibéré,

le Conseil syndical, à l'unanimité,

APPROUVE le dossier de zonage d'assainissement issu du schéma directeur d'assainissement,

RETIENT le scénario 1 avec un coût d'investissement de 46.500 € ht,

DECIDE de soumettre ce dossier de zonage d'assainissement à enquête publique et **SAISI** le tribunal administratif compétent pour désigner un commissaire-enquêteur dans un délai de 15 jours,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Maisod
Le Président, Michel BLASER

